

Dakar, le 24 FEV 2024

COMMUNIQUÉ

Le Conseil académique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar s'est réuni ce vendredi 23 février 2024 sous la présidence du Recteur, Professeur Ahmadou Aly Mbaye.

Après avoir examiné le deuxième point de l'ordre du jour concernant la situation universitaire et pris connaissance des conclusions du Comité de sécurité élargi, le Conseil académique décide de la levée de la mesure de suspension des enseignements en présentiel à compter du 26 février 2024.



Le Recteur
Président de l'Assemblée de l'Université
Cheikh Anta DIOP de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE